



ALTERNANCE - Secrétaire médico administrative F/H

Lyon 2ème

Intégrer SNCF, c'est oser une voie professionnelle riche et épanouissante en participant à un grand projet d'avenir. Partant ?

SNCF mise sur l'épanouissement personnel et collectif de ses équipes. En tant qu'employeur, nous donnons du sens à votre carrière pour contribuer à une société plus durable et inclusive. C'est dans ces conditions que nous tiendrons, ensemble, notre rang d'acteur majeur de la mobilité durable.

Description de l'employeur

Les services médicaux dépendent du GIE OPTIM'SERVICES SNCF et sont répartis sur tout le territoire national.

La médecine de soins SNCF comprenant les médecins généralistes et les médecins spécialistes s'adressent à tous les salariés statutaires du groupe public ferroviaire et aux salariés contractuels pour les médecins spécialistes uniquement.

L'entité d'accueil est le service médical de Lyon Perrache avec une activité de médecine de soin et de spécialistes ainsi qu'une activité de médecine du travail.

Rejoindre SNCF, c'est choisir de construire votre avenir dans une entreprise qui sait encourager la performance et l'innovation. C'est aussi la possibilité de réaliser votre projet professionnel au service d'un intérêt collectif.

Description du poste

En tant que Secrétaire médico administrative en alternance, vous serez amené à :

- Assure des tâches d'accueil physique et téléphonique
- Gérer le planning des médecins généralistes et spécialistes
- Préparer les consultations des spécialistes
- Écouter, informer et orienter les personnes vers les différents acteurs et/ou services (médecins, infirmiers, spécialistes, etc.)
- Gérer le courrier et réalise l'archivage
- Réaliser des tâches courantes de gestion à partir des applications informatiques de son domaine (logiciel Optim'Soin pour la prise de RDV, gestion des agendas, gestion des consultations, etc.)



Profil recherché

Vous préparez un diplôme de Niveau 4 (BAC).

Rejoignez-nous si vous :

- Avez des connaissances sur certaines applications et logiciels : sharepoint, optim'soin...
- Avez du respect pour le secret médical
- Avez des compétences pour le travail en équipe
- Êtes discret
- Êtes curieux
- Êtes adaptable

Rétribution et avantages

À la SNCF, votre salaire en apprentissage est fixé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimal SNCF selon votre âge et de votre progression dans le cycle de formation, conformément au Code du Travail.

En contrat de professionnalisation, votre salaire est fixé par décret en pourcentage du SMIC et varie en fonction de votre âge.

Votre rémunération peut-être complétée par une prime individuelle de performance et d'intéressement en fonction des résultats de l'entreprise

En rejoignant le groupe SNCF, vous pourrez également bénéficier des avantages spécifiques tels que l'aide au logement, la protection sociale, les facilités de voyages, le comité d'entreprise ...

Tous nos métiers sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Salaire

En apprentissage : fixé en % du SMIC ou du salaire minimal SNCF selon l'âge, la progression dans le cycle de formation, conformément au Code du Travail. En contrat de professionnalisation : fixé par décret en % du SMIC et varie selon l'âge